

**Fragilités de la microfinance**

*La crise du microcrédit en Inde et dans le monde n'est pas une simple affaire de mauvaise gestion. Elle requiert une analyse spécifique et si possible approfondie.*

**Jean-Michel Servet\***

En août dernier, douze ans après sa fondation en tant qu'association, l'entrée en bourse de l'institution de microcrédit SKS (Swayam Krishi Sangam) a été présentée dans de nombreux médias, en Inde et à travers le monde, comme une étape importante dans l'histoire de la microfinance et un nouveau symbole de son succès: certains mettaient surtout en avant une valorisation équivalente à 1,5 milliards de dollars et l'emploi de 21.000 collaborateurs; d'autres le fait qu'elle serve environ sept millions de clients alors qu'ils n'étaient que 111.000 en 2002. Deux mois plus tard, la presse locale a fait état du suicide d'une cinquantaine de ses clients, surendettés et harcelés par les agents de crédit. Certains clients ont alors attaqué quelques-unes de ses 2000 agences. Des leaders politiques locaux ont pris fait et cause pour ce mouvement en incitant à ne pas rembourser les prêts. Dans ce contexte, le gouvernement local a ordonné la suspension temporaire de la collecte des remboursements des prêts et les banques commerciales ont gelé les avances faites aux institutions de microcrédit. L'effet tache d'huile au mieux, boule de neige au pire, sur l'ensemble du secteur microfinancier indien peut être important puisque l'Andhra Pradesh représente 30% de l'encours des micro prêts de l'ensemble de l'Union indienne.

Comprendre ces événements nécessite de les inscrire dans la dynamique du microcrédit tant en Inde qu'à travers le monde depuis dix ans. La crise que connaît cette institution de microcrédit dans l'État indien d'Andhra Pradesh et par ricochet d'autres institutions locales de microfinance n'apparaît pas alors comme un cas isolé. En 2008-2009, des institutions de microcrédit au Nicaragua, au Maroc, en Bosnie-Herzégovine et au Pakistan notamment ont, elles aussi, connu une montée brutale de la proportion de prêts non remboursés. Il est tentant de se rassurer en pensant que cette situation a pour principale cause leur seule mauvaise gouvernance et qu'il serait facile par une meilleure gestion et concertation d'y remédier ou que la crise serait due au populisme des autorités politiques portant atteinte par clientélisme aux intérêts du secteur. Il serait tout aussi erroné de penser que toutes les institutions de microcrédit sont atteintes d'un même vice, en quelque sorte congénitale à l'activité même du microcrédit.

Refuser de dresser un diagnostic approfondi des causes de ces crises, désormais à répétition dans le secteur depuis la crise bolivienne de 1999, est irresponsable. Certes chaque crise a ses spécificités locales. Mais ne pas comprendre leurs points communs et leurs différences c'est risquer de les voir se reproduire et, à la suite d'amalgames sommaires, de porter de plus en plus atteinte à l'image même de l'ensemble des activités microfinancières. Si tel était le cas, le danger serait grand de voir jeter le bébé avec l'eau du bain et ainsi de faire disparaître aussi le grand nombre d'organisations utiles pour offrir des services financiers à ceux qui en ont désormais un fort besoin pour vivre. Leur apport essentiel n'est pas, comme cela a été répandu longtemps à tort, de réduire la pauvreté; l'impact en ce domaine se révèle de plus en plus limité. La fin de cette illusion est une autre atteinte à l'image du microcrédit. Mystifier l'opinion publique sur l'efficacité réelle du microcrédit et cacher ses limites peuvent permettre à quelques courtiers en développement de continuer s'enrichir et à monopoliser les médias en se targuant de «lutter contre la pauvreté». C'est aussi risquer de tuer ce qui serait pour

certaines la poule aux œufs d'or des Objectifs du Millénaire. C'est surtout précipiter la disparition à moyen et long terme de services financiers devenus indispensables aujourd'hui pour vivre, alors qu'une large fraction de la population mondiale en est (encore) exclue.

Les raisons de la crise actuelle du microcrédit sont beaucoup plus complexes et beaucoup plus profondes qu'une mauvaise gestion de quelques institutions. Elles éclairent pourquoi dans les zones du Nicaragua, d'Andhra Pradesh et du Pakistan atteintes par des refus de rembourser les prêts, les mouvements ont été organisés par des groupes de pression, politique dans les deux premiers, et islamiste dans le troisième, alors que la montée des impayées apparaît plus spontanée en Bosnie Herzégovine et au Maroc par exemple. Il est tentant d'opposer les interventions de politiques ou d'idéologues contre la microfinance, à une activité qui par nature serait neutre puisqu'elle serait seulement technique. Les institutions de microfinance à but lucratif, comme celles à but non lucratif, sont traversées par les combats idéologiques et politiques, en Inde comme ailleurs. Au Mexique par exemple l'expansion de la Banque Compartamos a été appuyée par les Légionnaires du Christ (un mouvement de la droite de l'Eglise catholique analogue à l'Opus Dei) combattant les prêtres de la théologie de la Libération, qui eux soutenaient dans des zones à faible revenu du pays l'essor de caisses d'épargne et de crédit à caractère mutualiste. Les divers mouvements de la microfinance indienne sont tout autant instrumentalisés dans les combats politiques locaux, selon des regroupements que les observateurs extérieurs ont beaucoup plus de mal à saisir parce qu'ils dépassent une opposition classique de type gauche/droite. Certains ne se privent pas d'opposer les organisations de microfinance aux programmes publics de lutte contre la pauvreté en affirmant que les autorités politiques sont hostiles aux premières parce qu'elles nuiraient à l'affichage médiatique et au contrôle des populations mises sous protection par l'État. Le simplisme de l'argument ne résiste pas aux observations de terrain qui montrent que les versements des programmes publics contribuent par cette diffusion de ressources monétaires dans les zones d'implantation à... solvabiliser les clients du microcrédit. Ces institutions bénéficient donc indirectement de la manne publique. À cela s'ajoute, que de nombreux travaux ont montré que les programmes publics et d'organisation de la société civile en matière d'éducation et de santé notamment étaient plus efficaces pour diminuer les taux de pauvreté que le microcrédit lui-même. Une plus grande coopération et des partenariats en ces domaines s'avèrent plus encore nécessaires. L'État, à ces divers niveaux, peut notamment soutenir l'indispensable accompagnement du microcrédit et permettre l'implantation de services de microfinance dans des zones où les densités de population, les types d'activités et les niveaux de revenu font qu'ils peuvent difficilement être rentables sans imposer aux populations des niveaux d'intérêt difficilement compatibles avec les marges dégagées par leurs activités génératrices de revenus.

Certains ont mis en avant comme cause première de la crise indienne la transformation de projets à caractère humanitaire et sociaux en institutions à but lucratif. Les défenseurs de la commercialisation affirment au contraire que celle-ci était indispensable pour appuyer le développement de l'offre de microcrédits. Ils se réfèrent souvent à un autre exemple : celui du Mexique avec Compartamos et Financiera Independencia qui, grâce à ces apports extérieurs, ont connu une expansion très forte de leur volume d'activités. Il est toutefois toujours dangereux de mettre en relation deux événements pour faire de l'un la cause principale de l'autre. On pourrait tout aussi bien prétendre que le secteur a attiré des placements à but (très) lucratif parce qu'il connaissait une forte expansion et que la réglementation a permis le développement de

ces institutions à but lucratif. L'hypothèse d'une implantation dans les zones où les institutions de microcrédit peuvent connaître une croissance très rapide par des marges élevées se trouve appuyée par le fait qu'on observe une forte concentration des institutions dans certains espaces et leur quasi absence dans d'autres.

N'oublions pas que le Maroc a lui-même connu une expansion très forte de son secteur de microcrédit alors que ses institutions ont conservé, par contrainte des pouvoirs publics, une forme associative ou de fondation. Il est donc totalement faux de prétendre que conserver une forme non lucrative conduit nécessairement à une stagnation des institutions et à une croissance très faible du secteur. Le cas marocain montre au contraire que cela n'a empêché ni d'attirer des placements bancaires dans le secteur, ni la quasi faillite d'une des plus importantes institutions marocaines, la fondation Zakoura. Elle a dû être absorbée par la fondation marocaine Banque Populaire pour le microcrédit sous la pression des autorités publiques inquiètes de l'éclatement d'une crise risquant de toucher l'ensemble de la microfinance marocaine.

Ce qui paraît par contre certain est que les placements à but essentiellement lucratif dans le secteur et la concurrence obligent les institutions d'une part à se positionner dans les secteurs apparaissant comme les plus rentables et d'autre part à dégager des marges importantes. La première contrainte conduit à une concentration géographique de l'offre de microcrédit et, du sommet à la base des organisations, à une course aux clients. Cette compétition permet à ceux-ci de cumuler les prêts auprès de diverses institutions, voire de pratiquer la cavalerie en empruntant à l'une pour rembourser l'autre. Pour ce qui est des marges, certes elles sont assurées par des gains de productivité et la recherche permanente d'efficacité. Mais, plus encore par les taux d'intérêt versés par les clients: soit ceux-ci alimentent les dividendes versés; soit ils permettent d'augmenter la capitalisation de sociétés qui voient leur valeur augmenter. La question n'est pas de se demander de façon abstraite si ces taux sont élevés. L'essentiel est de savoir si ces taux d'intérêt sont supportables par les emprunteurs. Mais ici tout dépend évidemment des revenus dégagés par ceux qui empruntent. Quand les marges commerciales sont de 150%, il est supportable d'emprunter, même à 100%; quand les rendements des activités sont de 8%, c'est s'appauvrir que d'emprunter même à 25%... Les conditions locales en particulier les types d'activités de production et d'échange expliquent les différences. Ajoutons ici que les gains de productivité des institutions de microfinance peuvent être induits par leurs investissements massifs dans les technologies de l'information. Là encore, le coût de cette croissance et de ces investissements est reporté sur les emprunteurs. Si ceux-ci ne bénéficient pas de baisse possible des taux d'intérêt, les marges sont accaparées par les prêteurs, par les services techniques d'accompagnement et par les gestionnaires des institutions. Début novembre, sous les pressions des autorités politiques les institutions de microcrédit ont subitement accepté une baisse de leur taux d'intérêt et ont même déclaré que ces nouveaux taux leur permettraient de perpétuer leurs activités. On peut évidemment se demander pourquoi elles n'y ont pas pensé avant pour en faire bénéficier leurs clients... La chute de la valeur de l'action de SKS est peut être une réponse: cotant 1100 roupies à la mi août, elle s'était envolée à 1400 en septembre et elle est retombée à moins de 1000 fin octobre début novembre.

L'illusion sur le caractère solidaire de nombreuses organisations de microfinance est souvent entretenue par l'utilisation de la technique du microcrédit de petits groupes dont les membres se portent mutuellement caution. Cette technique, pour beaucoup de néophytes emblématique du microcrédit, a surtout pour objet de diminuer le risque du prêteur, et de moins en moins de répandre un esprit de solidarité et de servir de base à

des politiques de développement par la participation. On constate d'ailleurs qu'elle est en régression au bénéfice de prêts individuels. Il est de ce point de vue révélateur que des institutions cotées en bourse, comme SKS ou Compartamos, y fassent massivement recours alors que la majorité des caisses mutualistes d'épargne et de crédit diffusent principalement ... des prêts individuels.

*(Suite dans notre édition demain)*

*Jean-Michel Servet est professeur d'études du développement à l'IHEID de Genève. Ce texte est un document de travail du programme ANR IRD RUME Rural microfinance and employment: do processes matter?*